

N° 28

Le **BULLETIN** de
la Communauté
de communes

DIEULEFIT | BOURDEAUX
JUILLET 2024



.....
DOSSIER
.....

Développement
économique

- | 3 | **TOURISME**
- | 4 | 5 | **BUDGETS D'INVESTISSEMENTS ET DE FONCTIONNEMENT 2024**
- | 6 | **CULTURE ET SOLIDARITÉ**
- | 7 | **AGRICULTURE, FORÊTS, GESTION DE L'ESPACE**
- | 8 | 11 | **DOSSIER THÉMATIQUE** 
- | 8 | 9 | **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN ACTIONS**
- | 10 | **LA CÉRAMIQUE, UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE À MODELER**
- | 11 | **L'EMPLOI, UN AUTRE RESSORT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- | 12 | **ENFANCE JEUNESSE / GESTION DES DÉCHETS**
- | 13 | 14 | **DÉFI CLIMAT**
- | 14 | 15 | **LES BRÈVES**
- | 16 | **CONTACTS**

Le Bulletin de la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux est une publication de la CCDB | Dir. de publication : Fabienne Simian - juillet 2024 | Graphisme et mise en page : Atelier Pascale M | Photo de couverture : DR. Photos dernière de couverture (de haut en bas) : DR / © Anna Puig Rosado | Illustrations : Pascale M / Freepik.com | Impression : Imprimerie Bayle. Périodique.



ÉDITO

N° 28 JUILLET 2024

Mesdames, Messieurs,

Ce nouveau bulletin de votre intercommunalité, est consacré aux questions de développement économique. Vous verrez que bien que la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB) n'a pas de compétence pour l'économie (c'est une compétence de la Région), elle intervient en soutien ou en aides directes aux entreprises. L'activité économique de notre CCDB est bien sur tournée vers l'économie agricole et forestière ou touristique mais il y a de très nombreuses activités artisanales et commerciales qui sont nécessaires à la vie de tous les jours et qu'il est important de conserver et de développer. Les activités de type industrielles sont aussi implantées chez nous et leurs renommées sont bien établies. Nous sommes toujours ravis de voir s'implanter de nouvelles activités économiques tout comme l'agrandissement des existantes, même si la période n'est pas très favorable au financement des investissements des entreprises. C'est une preuve du dynamisme économique, même en zone rurale. Merci à tous les acteurs économiques de notre territoire rural pour leur dynamisme.

Une spécialité économique locale est aussi la filière céramique qui voit s'installer de nouveaux céramistes dans nos communes. Cette activité fait l'objet d'une étude financée par la CCDB, Dieulefit et le Département afin de mieux valoriser ces compétences locales.

Il faut noter que les élus communaux et intercommunaux s'engagent dans une planification des espaces à travers un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) qui bientôt permettra aux communes de réfléchir à l'utilisation des espaces à des fins agricoles, d'habitats, naturelles et artisanales. Ce sera un grand chantier qui nous permettra en commun, de penser le développement économique de l'intercommunalité, entre autre, tout en prenant en compte les réglementations en vigueur, dont la Zéro Artificialisation Net des sols.

Pour finir, nous avons appris avec tristesse la disparition de M. Bernard Delpal, vice-président en charge de l'information et communication, à qui je rends hommage. C'était lui qui organisait avec la commission information, les bulletins que vous avez lus jusqu'à présent. Il est remplacé par Mme Marion Martin, qui est en charge de ce bulletin et des suivants.

En ce début d'été, je vous souhaite à toutes et tous de profiter au mieux de cette période estivale.

FABIENNE SIMIAN

Présidente de la Communauté de communes



TOURISME

LA TAXE DE SÉJOUR

Une contribution financière à la politique tourisme de la CCDB

La fréquentation touristique génère chaque année des retombées économiques pour les acteurs du territoire. **Pour 2023, les dépenses des visiteurs dans les commerces, hébergements, restaurants, etc... sont ainsi estimées à 28 654 934€ sur les communes du territoire de la CCDB.**

En dehors de ces dépenses diffuses sur le territoire, **les visiteurs qui séjournent dans des hébergements marchands sont tenus de s'acquitter d'une taxe spécifique : la taxe de séjour.**

LES PRINCIPES DE LA TAXE DE SÉJOUR :

- Payée par les vacanciers pour chaque nuit passée dans un hébergement touristique (en plus du prix de l'hébergement)
- Collectée par les hébergeurs ou par les intermédiaires de paiement (comme Airbnb)
- Reversée à la Communauté de Communes
- Des tarifs encadrés par la loi et votés par le Conseil Communautaire
- Utilisée par la CCDB à des fins de promotion de la destination ou de gestion de la fréquentation touristique

UNE PLATEFORME INTERNET POUR :

- Déclarer vos séjours
 - Reverser la somme collectée
 - Bénéficier d'outils et de documentation
- dieulefitbourdeaux.taxesejour.fr

RESTONS EN CONTACT

✉ dieulefitbourdeaux@taxesejour.com
☎ 04 75 46 82 33

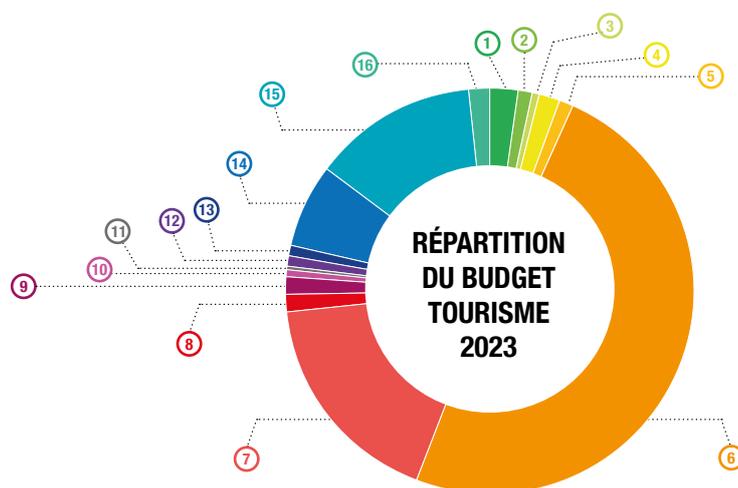


ChadamCommunication
DDP, Randonneurs à Bezaudun

La taxe de séjour collectée par les hébergeurs et les opérateurs numériques en 2022 s'élève à 140 570€. **C'est donc 41% du budget 2023 du service Tourisme Patrimoine Sports de nature financés par les visiteurs du territoire (sur 344 635€), dont :**

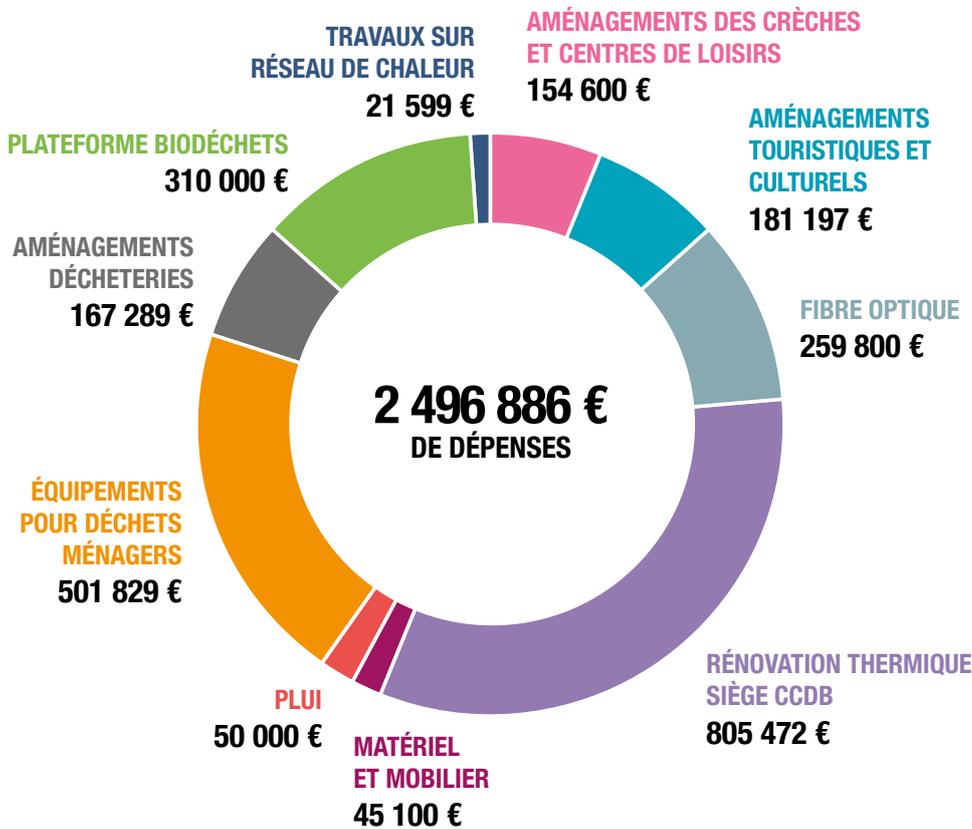
- Conception des itinéraires de trail avec le prestataire Yoomigo : 8 082€ (1)
- Entretien de la base VTT (12 boucles) : 4 180€ (2)
- Entretien du réseau de randonnée pédestre (31 boucles, GR de Pays) : 1 432€ (3)
- Cotisation à la Drôme Provençale : 6 211€ (4)
- Coût de fonctionnement de la borne numérique à La Bégude-de-Mazenc : 3 177€ (5)
- Subvention de fonctionnement à l'OT : 170 000€ (6)
- Subvention de fonctionnement à la Maison de la Céramique : 60 000€ (7)
- Cycle céramique pour 2 classes du territoire : 5 000€ (8)
- Soutien à l'organisation de la Biennale de la Céramique : 5 000€ (9)
- Cotisation à l'association Sur les Pas des Huguenots : 1 500€ (10)
- Dispositif d'observatoire du tourisme (Flux Vision Tourisme porté par l'Agence d'Attractivité de la Drôme) : 1 200€ (11)
- Label Les Plus Beaux Villages de France (Le Poët-Laval) : 2 858€ (12)
- Logiciel de déclaration et de paiement de la taxe de séjour : 2 548€ (13)
- Reversement de la part départementale de la taxe de séjour : 22 816€ (14)
- Charges de personnel - une chargée de mission permanente et un stagiaire pendant 6 mois (rémunérations, frais de déplacement, de télécommunication, etc.) : 45 517€ (15)
- Frais sur les bâtiments : 5 114€ (16)

Une augmentation des tarifs de la taxe de séjour est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, celle-ci permettra au service de financer, dès 2025, des actions de la future stratégie de développement touristique. Celle-ci, élaborée en interne, sera résolument tournée vers un développement et une gestion durable de notre économie touristique.



Tourisme - Patrimoine - Sports nature
Eric Bouvier, vice-président - Marion Gallo, chargée de mission

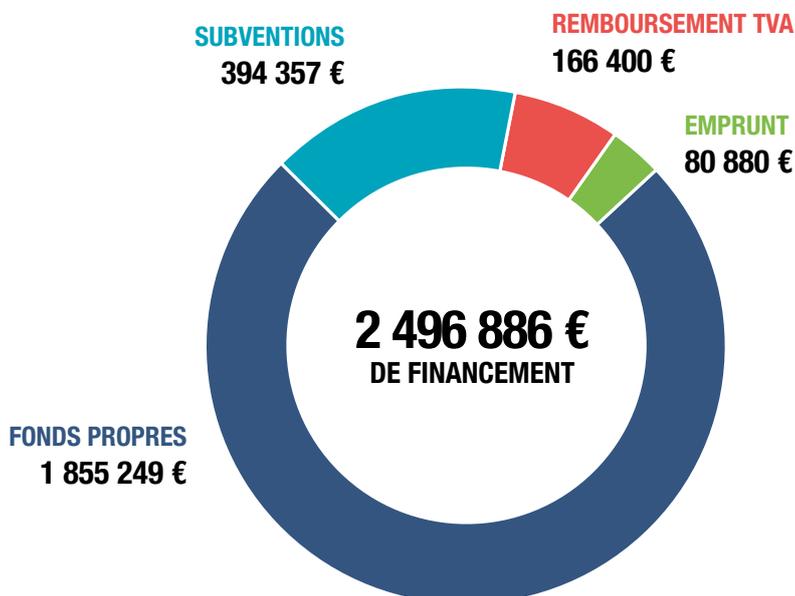
DÉPENSES DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024



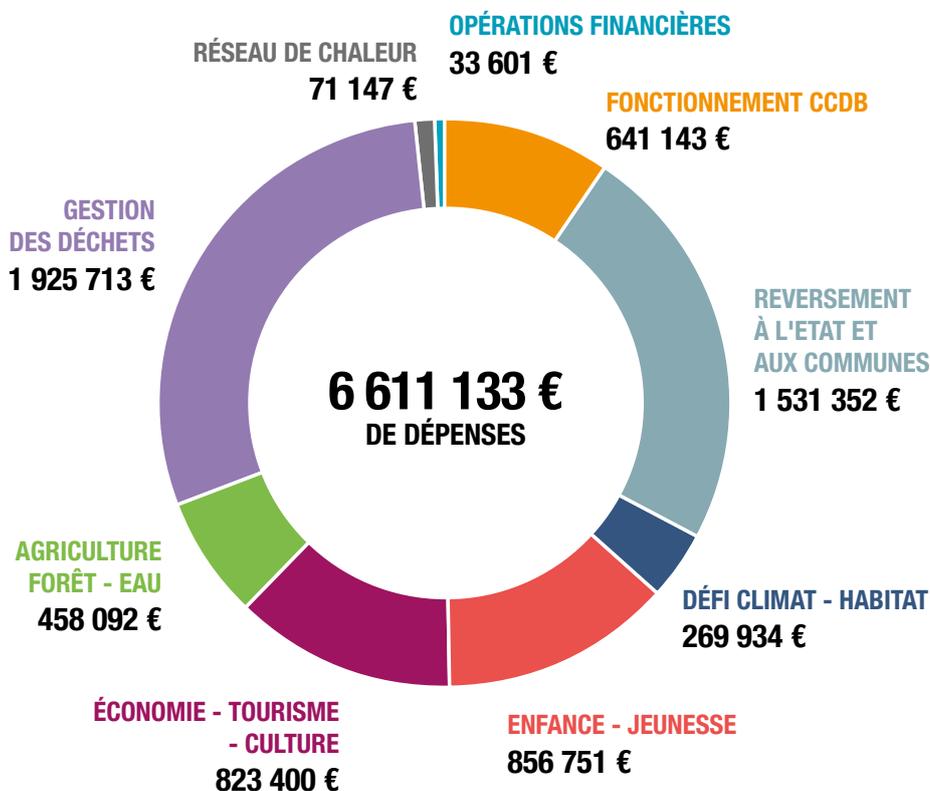
EXPLICATIF

- **AMÉNAGEMENTS DES CRÈCHES ET CENTRES DE LOISIRS**
Achat de matériel et mobilier pour les structures. Achat d'un logiciel portail famille pour les inscriptions aux ALSH.
- **AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES ET CULTURELS**
Prévoir des études pour le prochain office de tourisme et des aménagements dans la maison de la céramique.
- **FIBRE OPTIQUE**
Tranche annuelle pour le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire en direction des ménages et des entreprises.
- **RÉNOVATION THERMIQUE SIÈGE CCDB**
Fin des travaux de rénovation thermique du bâtiment de la CCDB pour le confort d'été et d'hiver.
- **MATÉRIEL ET MOBILIER**
Réaménagement du bâtiment de la CCDB suite aux travaux et création de bureaux.
- **PLUI**
Engagement de l'étude en vue de définir, élaborer et mettre en oeuvre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
- **ÉQUIPEMENTS POUR DÉCHETS MÉNAGERS**
Remplacement d'une partie des bacs et conteneurs de tri, matériel informatique.
- **AMÉNAGEMENT DES DÉCHETTERIES**
Prévision pour les travaux de la déchetterie de Bourdeaux (non réalisé en 2023).
- **CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE BIODÉCHETS**
Répondre à l'obligation réglementaire pour séparer les biodéchets des ordures ménagères et les traiter.
- **TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE CHALEUR**
Adapter et améliorer le réseau pour un fonctionnement optimum (suite et fin).

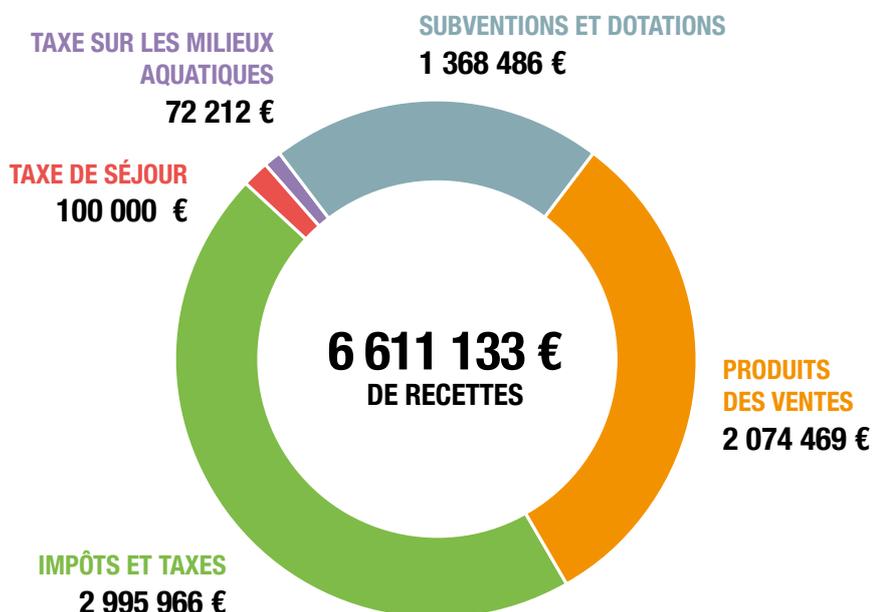
FINANCEMENT DES PROJETS



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOUS BUDGETS CONFONDUS (Budget général, Déchets ménagers, Distribution de chaleur, Locations)



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



EXPLICATIF

→ FONCTIONNEMENT CCDB

Assurer le suivi administratif et financier des différents services et équipements du territoire, contribuer au fonctionnement des divers syndicats auxquels appartient la CCDB : Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (fibre), la Schéma de Cohérence Territoriale (le ScoT), le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

→ REVERSEMENT À L'ÉTAT ET AUX COMMUNES

Sur la fiscalité perçue, la CCDB doit reverser 978 585 € à l'État et 546 767 € aux communes, entre autres.

→ DÉFI CLIMAT - HABITAT

Accompagner la transition écologique et énergétique, assurer le conseil aux particuliers pour la rénovation du bâti, et porter l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Mais aussi mettre en place les actions du Plan Climat Air énergie Territorial.

→ ENFANCE - JEUNESSE

C'est le service aux familles pour le fonctionnement des crèches, des centres de loisirs, des lieux d'accueil parents enfants et de l'espace jeune.

→ ÉCONOMIE - TOURISME - CULTURE

Soutenir les entreprises et l'emploi dans les domaines économiques, touristiques et culturel (immobilier d'entreprise, subventions aux entreprises, Office de tourisme, CAEM, Maison de la Céramique). Suivre et développer les installations des sports de nature.

→ AGRICULTURE - FORÊT - EAU

Soutenir, impulser des actions de développement en direction de l'agriculture et de la forêt (Projet Alimentaire Territorial, Plan pastoral, soutien à la filière bois, comité local installation transmission, projet abattage mobile à la ferme, ENS de Miélandre).

Participation à la gestion des trois bassins de rivières (Roubion, Jabron, Lez).

→ GESTION DES DÉCHETS

Assurer la collecte et le traitement des déchets, gérer les composteurs collectifs le tri sélectif et les deux déchetteries.

→ RÉSEAU DE CHALEUR

Assurer le bon fonctionnement du réseau de chaleur à bois déchiqueté.

→ OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Amortissements, résultats antérieurs, virement à l'investissement.

CULTURE SOLIDARITÉS

LA GRANDE COLLECTIVE ANNÉE 1 ARRIVE À SA FIN

Depuis novembre 2023 jusqu'au printemps 2025, la Grande Collective se déploie sur le territoire. Projet coordonné par la CCDB dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture (CTEAC), le collectif Demain.est.annulé en résidence mission de deux ans, rejoint par des artistes de la CCDB, ont permis aux habitants de participer à un projet d'envergure. [Retour sur La Grande Collective année 1.](#)

Après le lancement de **La Grande Collective en septembre 2023** à Bourdeaux devant une quarantaine de personnes enthousiasmées par les différents projets de médiation artistique présentés par les artistes, cette première année s'est clôturée fin mai dans le parc des Eschirou à Dieulefit avec des formes artistiques aussi variées que le théâtre de rue, la vidéo, la photographie, le théâtre d'objets, la radio et le dessin.

La Grande Collective réunit autour d'un même projet l'univers du collectif Demain.est.annulé, en résidence-mission jusqu'au printemps 2025 et ceux d'artistes sélectionnés cette première année, HorsChamp, Rn7, CRAASH, Le Pinceau Vagabond et Djinn & Cie.

L'envie de La Grande Collective est de réunir les générations autour d'ateliers de création pour un dialogue ouvert sur nos rêves, prenant appui sur notre histoire personnelle et notre environnement proche. En lien avec ce projet, la Micro Folie se déploie dans des écoles du territoire jusqu'en 2025.

Après la présentation de l'univers de Demain.est.annulé durant cet hiver devant un public venu nombreux lors des trois temps de diffusion, le collectif et les artistes associés ont mené plusieurs ateliers de médiation auprès de différents groupes d'habitants issus de structures et hors structures. Au total plus de 130 personnes de tous les âges ont bénéficié d'interventions, dont certaines ont réuni plusieurs générations. Ces ateliers ont été appréciés pour ce qu'ils ont permis la découverte du processus de création, l'expression et le partage de vécus et la mise en lien entre des habitants d'âges différents.



CCDB - Zone à étendre 11 novembre 2023
Centre Musiflore - Crupies

Plusieurs temps de restitution ont eu lieu, notamment en fin d'ateliers et lors du mini festival de marionnettes organisé par Djinn & Cie, de l'évènement du dernier weekend de mars à Bourdeaux autour de l'ancien Oustalet et dans le cadre de La Grande Restitution année 1 du 29 mai 2024 dans l'enceinte de la maison de retraite de Leis Eschirou à Dieulefit.

A travers la thématique de ces deux années « **Être jeune à travers les âges, en lien avec notre environnement** », ce projet a pu faire le lien avec la CTEAC 2021-2022 (Archives Avenir) en prolongeant le travail de collecte et de dialogue entre les générations et a répondu aux attentes des partenaires culturels réunis en décembre 2022, qui avaient souhaité :

- **CRÉER** des ponts entre les générations,
- **ABORDER JOYEUSEMENT** différents thèmes, qui sont les préoccupations d'une vie, quel que soit l'âge : les étapes de la vie, les savoirs faire, savoir être, les joies, les rêves, les envies, les temps de passage.

La deuxième année de La Grande Collective se prépare et trois nouveaux projets seront sélectionnés fin juin pour s'associer au collectif Demain.est.annulé. Des interventions sont déjà envisagées au collège et dans des structures du médico-social et du socio-culturel du territoire. Un partenariat avec Lux, scène nationale de Valence et la Cie Nathalie Pernet est en cours.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
sur la CTEAC, La Grande collective et le bilan
de cette année sur

www.ccdb26.fr/intercommunalite/projets/ctec

Culture Solidarités
Francette Chapus, vice-présidente
Aurélié Gandolphe, chargée de mission

AGRICULTURE, FORÊT, GESTION DE L'ESPACE



AGRICULTURE

Comité Local Installation Transmission

Un public venu nombreux à la rencontre
« propriétaires foncier ».

La Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux pilote un Comité Local Installation Transmission (CLIT). Elle accompagne les projets de transmission de fermes, d'installations, et de mise à disposition de foncier pour les agriculteurs.

C'est dans ce cadre que le 26 mars dernier la Communauté de Communes a proposé, en partenariat avec l'association Terre de Liens et la SAFER, une soirée d'information à destination des propriétaires de foncier agricole autour de la préservation du foncier nourricier. Une quarantaine de propriétaires étaient présents. Plusieurs ateliers ont permis aux propriétaires d'échanger autour de la valorisation des friches agricoles, des modalités de mise à disposition du foncier pour faciliter une installation agricole, et enfin, de la protection de la biodiversité en milieu agricole.

Mi juin, le territoire a accueilli un temps d'échange entre porteurs de projets, animé par l'Adear de la Drôme, autour du parcours à l'installation. Ce fut l'occasion de découvrir le travail d'un maraîcher installé récemment à Dieulefit et de présenter les formations et accompagnements proposés par l'Adear.



GESTION DE L'ESPACE

Un nouvel Espace Naturel Sensible en Drôme : la montagne de Miélandre

La Communauté de Communes et la commune de Vesc ont adressé officiellement la demande de labellisation du site de la montagne de Miélandre en Espace Naturel Sensible auprès du Département de la Drôme. Cette demande de reconnaissance fait suite au travail d'élaboration du plan de préservation, de gestion et d'interprétation, validé en décembre 2023 par le conseil communautaire.

Le département de la Drôme accompagne la Communauté de Communes par une prise en charge financière des 55 actions inscrites au plan de gestion à hauteur de 60% des dépenses durant les 5 années à venir.

Pour 2024, l'accent sera porté sur la gestion forestière (suivi des boisements en lien avec la biodiversité et le changement climatique, élaboration du document d'Aménagement Forestier avec la commune et l'ONF...), l'accompagnement des activités pastorales, l'approfondissement des connaissances naturalistes du site (oiseaux), et enfin, un travail sur les modalités d'ouverture au public du site.

Pour tout renseignement complémentaire, le plan de gestion est disponible en téléchargement sur le site internet de la communauté de communes :

www.ccdb26.fr/economie-locale/environnement/espace-naturel-sensible

Animation soutenue par le Conseil Départemental et le programme LEADER GAL Portes de Provence.

FÔRET Journée Internationale des Forêts

En 2011, la Journée internationale des forêts a été proclamée le 21 mars de chaque année par l'ONU. Elle met à l'honneur la forêt, l'arbre et le bois afin de faire découvrir à tous les citoyens leurs multiples fonctions. A cette occasion, la Communauté de Communes a organisé des visites en forêt et de plusieurs entreprises afin de faire connaître les métiers et les usages du bois, en présence de nombreux professionnels (gestionnaires forestiers, constructeurs bois, charpentiers...).

Évènement soutenu par le Conseil Départemental de la Drôme.



Agriculture - Forêt - Gestion de l'espace
Alain Jeune, vice-président
Christelle Harmegnies, responsable du service



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN ACTIONS

L'action en matière de développement économique de la Communauté de communes prend des formes diverses et complémentaires et cherche sans cesse à s'adapter aux enjeux des acteurs du territoire.



Le Parc d'Activités Économiques de Boulagne à La Bégude-de-Mazenc compte encore quelques terrains.
Photo DR

EN MATIÈRE DE FONCIER ÉCONOMIQUE

La Communauté de communes a d'abord aménagé les zones d'activités économiques des Grands Moulins et de Graveyron à Dieulefit puis celle de Boulagne et son extension sur la commune de La Bégude-de-Mazenc. Cette dernière zone d'activité est d'ailleurs toujours en cours de commercialisation : 4 lots ont été vendus, 1 est sous compromis de vente et 4 lots restent à vendre dont 2 sur lesquels des options ont été posées.

Il est donc temps de penser à la suite, d'autant que la mise en œuvre des dispositions Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN) prévues par la loi climat et résilience qui visent à préserver les terres agricoles, raréfie les potentiels terrains aménageables.

Par ailleurs, le contexte d'inflation complique la concrétisation des projets d'investissement des entreprises. Il devient de plus en plus difficile, pour certains artisans par exemple, d'acquérir une parcelle nue d'environ 1 000 m² et d'y construire ses bâtiments d'activité.

Aussi la CCDB a engagé une grande consultation des entreprises du territoire pour identifier au mieux leurs besoins fonciers et envisager comment adapter son offre à ces évolutions. Il s'agit tant d'être en capacité d'accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire que d'accompagner la pérennisation et le développement des entreprises existantes.

La Communauté de communes est par ailleurs propriétaire d'un immeuble d'entreprises, Le Quai, à Pont-de-Barret qui accueille notamment des artistes, collectifs d'artistes et artisans d'art, apportant ainsi une contribution non négligeable au développement des entreprises culturelles et créatives sur notre territoire.

Un bâtiment qui affiche complet tandis que partout sur le territoire des artisans d'art, céramistes en tête, cherchent des locaux pour s'installer (cf. article sur la filière céramique). La CCDB va à cet effet intensifier le travail de veille foncière amorcé par une étude des « gisements » fonciers réalisée en 2022-2023. Elle travaille main dans la main avec les communes pour regagner d'éventuelles friches immobilières, potentiels commerces et logements à remettre sur le marché.

SUR LE VOLET DES AIDES FINANCIÈRES

La Communauté de communes intervient de longue date via son aide aux investissements d'entreprises artisanales et commerciales. La CCDB propose, par délégation de compétence de la Région, de soutenir les entreprises dans leur développement et la mise aux normes de leurs outils de production ou encore pour les inciter à réaliser des économies d'énergie ou améliorer la gestion de leurs déchets.

Concrètement, cela concerne des projets d'investissement de 5 000€ HT minimum. Il peut s'agir de travaux dans les locaux de l'entreprise ou d'acquisition de matériels, pour accompagner une mise aux normes, le développement de l'offre de l'entreprise, sa modernisation ou la recherche d'une plus grande efficacité/rentabilité.

La CCDB peut alors intervenir à hauteur de 15% des dépenses éligibles HT, ou 25% en lien avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) s'agissant des dépenses d'économies d'énergie ou d'amélioration de la gestion des déchets, plafonné respectivement à 3 750€ ou 4 500€.



En visite d'entreprises avec la CMA, ici avec Wilfried Simon de la Menuiserie des Gones à Dieulefit. Photo DR



Isabelle Pons, céramiste, a pu installer sa boutique-atelier rue du Bourg avec l'Aide aux investissements. Photo DR



Rencontres économiques et formations thématiques sont organisées sur le territoire en partenariat avec la CCI et la CMA de la Drôme. Photo © Marie Fernandez

Un dispositif qui a, par exemple, dernièrement aidé

l'entreprise de maçonnerie Boniface à Vesc à acheter un engin de chantier, la boulangerie Aux 5 sens à La Bégude-de-Mazenc à faire l'acquisition d'un laminoir pour préparer ses viennoiseries maison, le laboratoire Teyssier à Bourdeaux pour l'achat d'un analyseur de PH et de conductivité, l'entreprise Chauffageeco du Poët-Laval à faire l'acquisition d'un camion-citerne souffleur pour la livraison de bois granulés, l'entreprise Pleche père et fils à équiper les cuisines de son restaurant La Casa Gaïa rue du Bourg à Dieulefit, Sonia Déléani, céramiste à Pont-de-Barret, à acheter un four de plus grande capacité.

L'aide de la CCDB sert également parfois de cofinancement pour des aides de la Région, sur l'aménagement de boutiques par exemple. La Communauté de communes intervient également en cofinancement d'autres aides, du Département cette fois, pour soutenir les investissements immobiliers des entreprises associés à la création d'emplois, les projets d'amélioration de l'accueil agritouristique, ou la mise en place par les établissements d'hébergement touristique des équipements nécessaires à l'accueil des cyclistes et au déploiement du Label Accueil Vélo.

L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES C'EST DÉSORMAIS AUSSI POUR LES AGRICULTEUR-ICES !

Constatant que de plus en plus d'agriculteur-ices du territoire renonçaient aux circuits courts compte-tenu de la hausse de leurs coûts de transformation, subie du fait des hausses des coûts de l'énergie, la Communauté de communes a souhaité pouvoir accompagner le remplacement de leur matériel énergivore et au-delà leurs projets de développement.

Les entreprises agricoles inscrites au Répertoire National des Entreprises (RNE) sont donc désormais éligibles à l'aide aux investissements des entreprises de la CCDB dans les mêmes conditions ou presque que les entreprises artisanales et commerciales.

Les dossiers de demande sont examinés par la commission agriculture, afin de vérifier leur conformité avec les objectifs de la politique agricole et alimentaire de la collectivité, et par la commission développement économique.

SUR LE CHAMP DE L'ACCOMPAGNEMENT

La Communauté de communes, intervient aussi, et de plus en plus. Un partenariat existe ainsi depuis longtemps avec la plateforme Initiative Portes de Provence (IPP) qui appuie les porteurs de projet, jeunes créateurs et repreneurs d'entreprises dans leur recherche de financements.

IPP assure un accueil mensuel sur Dieulefit, sinon dans leurs locaux de Montélimar ou en visio, et accompagne les entrepreneurs dans la construction budgétaire de leurs projets, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment solides pour être présentés dans un tour de table bancaire. La plateforme intervient également en prêt d'honneur (à taux 0%) et permet notamment de financer du fonds de roulement, qui fait trop souvent défaut aux jeunes entreprises. Ont ainsi dernièrement été accompagnés sur notre territoire : Ma-Drev Concept qui propose la location de fat bikes à assistance électrique notamment depuis le parc de La Bégude-de-Mazenc, ou encore la Poterie Dieulefit dans la reprise de l'atelier T comme Terre.

La Communauté de communes s'est également engagée dans un programme de déploiement de la Signalétique d'Information Locale (SIL) afin d'accompagner les entreprises du territoire dans leur mise en conformité avec la réglementation en matière d'information et de publicité. Un projet ambitieux pour une petite collectivité comme la nôtre -nos voisins d'agglomération ne s'y sont d'ailleurs pas aventurés- en passe d'être achevé.

Depuis l'année dernière, la CCDB a enfin établi un partenariat renforcé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme. Celui-ci permet de délocaliser des formations collectives sur le territoire et de prendre en charge financièrement un volume d'accompagnements individuels sur les thèmes des ressources humaines, de la stratégie de l'entreprise, de la transmission, du numérique, des économies d'énergie, de l'agencement d'une boutique, ou de la rentabilité d'une carte de restaurant...

Ce partenariat s'inscrit aussi dans l'organisation de rencontres économiques de territoire pour multiplier les occasions d'échanges avec et entre les chefs d'entreprises du territoire pour identifier leurs problématiques et adapter en fonction et selon nos possibilités l'action de la collectivité.

Développement économique
Marc Eberhard, vice-président
Émilie Jungo, chargée de mission



LA CÉRAMIQUE, UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE À MODELER



L'atelier-boutique Poterie Dieulefit, récemment repris, poursuit la production utilitaire traditionnelle - © Anna Puig Rosado

Parmi les filières économiques caractéristiques de notre territoire, figure la filière céramique, touchant tant à la culture, qu'au tourisme, tant à l'industrie par le passé, qu'à l'artisanat de manière toujours très active aujourd'hui. Il s'agit de l'un des marqueurs de notre territoire parmi ceux qui font parler du pays de Dieulefit. **AUSSEI**, la Communauté de Communes et la Commune de Dieulefit, ont conjointement engagé, avec le soutien de la Banque des territoires et du Département de la Drôme dans le cadre du programme Petite Ville de Demain, une étude sur cette filière, avec pour objet à la fois de conduire un état des lieux et d'élaborer un plan de développement économique, culturel et touristique. **L'état des lieux** a d'abord permis de partager le diagnostic d'une filière céramique vivante avec une activité historiquement ancrée sur le territoire marqué d'un patrimoine important, une formation, portée par la Maison de la Céramique, qui jouit d'un rayonnement national, le constat objectivé que notre territoire est un pôle de création céramique important, en nombre d'ateliers et en qualité des productions, comme en attestent les prix et les honneurs nombreux de céramistes formés et/ou installés sur le territoire, l'implication des céramistes du territoire, notamment au travers de l'association ProFusion.

Il a également mis en lumière des enjeux stratégiques. Ainsi cette filière apparaît constitutive du rayonnement résidentiel, touristique, culturel et économique du territoire tout en étant finalement jusqu'alors peu intégrée aux stratégies de développement de ces filières. Elle bénéficie déjà d'une reconnaissance du « milieu » de la céramique

et des métiers d'art, tout en étant paradoxalement peu appropriée par les habitants du territoire.

De ses enjeux a émergé un objectif transversal : mettre l'artistique au service du territoire, de sa population, de son attractivité, notamment sur les périodes de moindre fréquentation touristique, pour faire de la filière céramique un moteur économique, avec et pour les céramistes du territoire. Une filière économique affirmée, reposant sur la formation et l'innovation. Tout en permettant aux habitants, premiers ambassadeurs du territoire, de renouer avec cet héritage et ses développements.

Ces prochains mois et années, l'accent sera ainsi mis sur la structuration de la filière et d'instances de pilotage réunissant toutes les parties prenantes concernées, ainsi que l'accompagnement des céramistes sur les chantiers prioritaires de signalétique et de promotion de leur activité à différentes échelles.

Le centre de formation de la Maison de la Céramique sera développé pour lui permettre de réaliser son plein potentiel au service de la notoriété du territoire, de la consolidation économique des céramistes locaux, de l'élargissement de leurs marchés potentiels, de l'implantation de nouveaux céramistes grâce à une offre d'ateliers tremplin. La mission culturelle et de médiation de la Maison de la Céramique, tout comme le prochain Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle viseront la (ré)appropriation de ce patrimoine potier et de la création artistique céramique par le grand public. **Une stratégie sur plusieurs axes donc, reliée au développement touristique du territoire et qui bénéficiera d'un plan de communication dédié.**

Développement économique

Marc Eberhard, vice-président - Émilie Jungo, chargée de mission



Une étude sur les potentialités de la Poterie Robin est en cours avec le CAUE - Photo DR

LA POTERIE ROBIN AU POËT-LAVAL constitue un précieux témoignage de la fabrication de poterie culinaire traditionnelle du territoire.

La Communauté de Communes a fait appel à EPORA, un établissement public foncier, pour faire l'acquisition du tènement et en assurer le portage le temps pour le territoire d'achever la réflexion sur le devenir du site. **La démarche en cours doit faire émerger un projet permettant de valoriser cet espace tout en tenant compte des contraintes urbaines et architecturales et des enjeux de soutenabilité économique pour la CCDB.**

L'EMPLOI, UN AUTRE RESSORT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



La commission Activités du Comité Local pour l'Emploi a planché sur les emplois utiles à créer - DR

Autre préoccupation des entreprises en général et de celles du territoire en particulier, le thème de l'emploi est de fait de plus en plus investi par la Communauté de Communes.

Sur cette question, le constat est double : d'une part les entreprises du territoire peinent à recruter, d'autre part un nombre conséquent d'habitants restent éloignés de l'emploi. Selon l'Observatoire de France Travail, la CCDB comptait 349 offres d'emploi sur l'année 2023, tandis 807 demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) étaient inscrits en décembre de la même année, dont 423 demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'1 an) et 166 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Ainsi, au-delà du soutien financier apporté de longue date à la Mission Locale pour assurer un accompagnement de proximité des jeunes sortis de formation, la Communauté de Communes a engagé une démarche plus globale depuis fin 2023. **Lauréate d'un appel à projet de l'État** dans le cadre du Pacte des Solidarités, la CCDB a pu amorcer un travail pour favoriser la rencontre entre offre et demande d'emploi, par l'organisation d'événements comme les Petits déjeuners de l'emploi qui avaient été initiés par la Commune de Dieulefit, par la diffusion des offres d'emploi locales (publiées ou non sur le site de France Travail) sur le site internet de la CCDB www.ccdb26.fr et par un travail constant de mise en relation entre demandeurs d'emploi et recruteurs.



La stratégie emploi de la Communauté de Communes s'appuie également bien sûr sur la mobilisation des acteurs du service public de l'emploi et de leurs offres de services comme les ateliers CV ou compétences, ou l'immersion facilitée en entreprise. Un important travail a par

ailleurs été amorcé sur la question des freins à l'emploi (mobilité, logement, modes de garde...) pour partager le diagnostic, identifier les besoins et les pistes de solutions à déployer sur notre territoire. Un travail de petite couture qui trouve pleinement écho dans la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), car si la focale est différente, les objectifs se rencontrent et les moyens déployés nourrissent les deux démarches, qui peuvent respectivement s'apporter des solutions.

L'un des outils originaux de la démarche TZCLD, l'Entreprise à But d'Emploi, vise par exemple à créer des emplois supplémentaires sur le territoire, pour contribuer à combler l'écart entre nombre d'offres et demande d'emploi. Parmi les pistes d'activités identifiées, le développement du transport de personnes à la demande apparaît comme une activité qui pourrait créer de nouveaux emplois tout en levant des freins à l'emploi d'autres habitants, permettant aux entreprises du territoire de les recruter. De même, la mise à disposition de personnel de la future potentielle Entreprise à But d'Emploi vers les entreprises du territoire sur des besoins ponctuels est une piste pour favoriser la rencontre, effacer les possibles préjugés respectifs et rendre ainsi possible des embauches plus durables.

Pour conduire ce travail un peu particulier de modélisation économique d'activités utiles sur le territoire, la Communauté de Communes s'est entourée d'un acteur reconnu de l'insertion par l'activité économique, le groupe économique solidaire **Ancre**. Ce partenariat nous permet de bénéficier de leur expertise de création d'activité, en pluriactivité, avec des publics fragiles. Il nous permet aussi d'envisager, si jamais nous n'arrivions finalement pas à entrer dans l'expérimentation TZCLD, de pivoter vers un autre dispositif, tremplin pour l'emploi pour ceux qui en sont les plus éloignés.

Développement économique
Marc Eberhard, vice-président
Émilie Jungo, chargée de mission



ENFANCE JEUNESSE

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent « À petits pas » fête ses 10 ans, il a ouvert ses portes en 2014

« À petit pas » reçoit des enfants de moins de 4 ans accompagnés d'adultes familiers (parents, grands-parents, assistantes maternelles...), pour jouer, discuter, prendre du temps pour partager et rencontrer d'autres personnes.

C'est un lieu gratuit, anonyme et confidentiel où les familles viennent passer un moment librement.

L'enfant et sa famille sont reçus dans le respect de ce qu'ils sont. C'est un lieu où l'on peut prendre le temps de la rencontre dans l'ici et maintenant.

Deux professionnelles sont présentes chaque mardi et vendredi matin pour vous recevoir et vous accompagner dans la découverte de cet espace.

VEZ-NOUS RENCONTRER :

- Le mardi de 9h à 11h45 à la crèche de Dieulefit (fermeture au mois d'août et vacances scolaires de Noël).
- Le vendredi de 9h à 11h45 à la crèche de Dieulefit (fermeture à chaque vacances scolaires).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, n'hésitez pas à visionner la vidéo sur le lien suivant :

www.youtube.com/watch?v=8rCQUUIrG_U

Enfance - Jeunesse
Nicole Sylvestre, vice-présidente
Noémie Clo, responsable du service

GESTION DES DÉCHETS

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

EMBALLAGES ET PAPIERS ENSEMBLE

Encore une hésitation sur le mélange des papiers et des emballages ? Sachez que les recycleurs sont désormais capables de recycler des papiers même légèrement souillés. **A L'INVERSE, les mouchoirs et essuie-tout usagés sont refusés dans le bac jaune** (à déposer aux ordures ménagères ou au compost).



CARTON : TOU-TE-S EN DÉCHÈTERIE !

Le carton a un coût de collecte différent, selon qu'il est déposé dans les conteneurs cartons (400 € la tonne) ou en déchèterie (50 € la tonne).

Si vous envisagez un trajet en déchèterie, prévoyez d'y apporter votre carton.

UNE NOUVELLE VIE POUR VOS OBJETS

Le Tri-Porteur est une association environnementale qui œuvre pour le réemploi des objets, grâce à ses **200 adhérents, 50 bénévoles et 3 salariés.**



NOUVEAUTÉ ! UN REPAIR CAFÉ a lieu chaque **2ème vendredi du mois**. Tout adhérent peut venir avec ses objets à réparer. Des outils sont mis à disposition, et les habitants s'entraident. **Un temps convivial pour se rendre compte que la réparation est à portée de chacun.**

PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE INTERNET

Plus d'informations sur les consignes de tri, le devenir des déchets, les déchèteries et les coûts de gestion : sur ccdb26.fr, rubrique « Vie Quotidienne » et « Gestion des Déchets ».

Gestion des déchets
Philippe Berrard, vice-président
Johan Miran, responsable du service

DÉFI CLIMAT

BÂTIMENTS

Les bureaux de la ComCom font peau neuve et cherchent à être exemplaires !

Depuis le début de l'année, des travaux étaient en cours sur le bâtiment accueillant les services de la CCDB.

Cette opération d'un montant de 820 000 € TTC avait un double objectif

D'une part de modifier l'aménagement intérieur des espaces suite au départ de la trésorerie publique en 2021. Ces modifications permettant d'accueillir l'ensemble du public au rez-de-chaussée, augmentant le confort des visiteurs.

Et d'autre part de rendre ce bâtiment construit dans les années 90 beaucoup plus performant énergétiquement et donc plus économe tout en étant plus confortable pour les utilisateurs.

Les études ont permis de déterminer la nature et l'ampleur des travaux, qui ont consisté en :

- Isolation thermique par l'extérieur (ITE) de l'ensemble des façades,
- Isolation de la toiture par la technique du sarking (consistant à isoler par-dessus l'existant, sans modifier l'intérieur),
- Remplacement de toutes les menuiseries extérieures par des menuiseries à rupteur de pont thermique avec double vitrage peu émissif,
- Installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) à double flux (système capable de récupérer les calories de l'air extrait et de les restituer dans l'air neuf),
- Installation d'une chaudière à condensation en remplacement de chaudières à gaz qui avaient près de 30 ans.

À ces choix techniques s'ajoute les ambitions portées par les élus de CCDB au travers du DÉFI CLIMAT, l'opération se devait d'être exemplaire c'est pourquoi les choix suivants ont été faits :

- L'isolation extérieure des façades et toitures est réalisée en fibre de bois, plus onéreuse mais beaucoup moins consommatrice d'énergie grise, étant en bois elle stocke même du carbone,
- Traitement de l'étanchéité à l'air et l'installation d'une VMC double flux pour limiter les déperditions,
- Le recours au bois énergie comme mode de chauffage principal,
- L'installation de protection solaire extérieure pour limiter la surchauffe estivale et la motorisation des fenêtres de toit permettant la surventilation nocturne des locaux.

La mise en œuvre de ces systèmes a fait l'objet d'une vigilance particulière, leur mauvais traitement pendant le chantier entraînant une très forte dégradation des performances attendues.

Il sera bientôt l'heure des premiers bilans sur le confort d'été obtenu et l'hiver prochain permettra de mesurer les économies réelles faites à la suite de ces travaux.



HABITAT

DÉFI HABITAT : rénovez, adaptez et valorisez votre logement

Vous êtes un propriétaire occupant ? Vous êtes un propriétaire bailleur ? Vous souhaitez réaliser des travaux pour améliorer votre habitat ?

La CCDB a lancé depuis janvier 2024 et pour trois ans, un programme d'accompagnement à la réhabilitation du parc privé, une OPAH que nous avons renommée DEFIL HABITAT.

Bénéficiaires

Ce programme s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants ou bailleurs, qu'aux copropriétés, mais également aux locataires ou propriétaires de logements insalubres.

Pour être bénéficiaire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être propriétaire occupant ou propriétaire bailleur du logement ou usufruitier,
- Le logement est une résidence principale, habitée au moins 8 mois dans l'année,
- Le logement est construit depuis 15 ans ou plus,

Les types de dépenses éligibles

- Amélioration des performances énergétiques du logement
- Adaptation au handicap
- Rénovation lourde

Les aides

Les aides sont apportées par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, le Département, la CCDB et les communes de Dieulefit, Eyzahut et La Roche Saint Secret.

Tous les ménages sont éligibles, le montant dépend de la catégorie de revenus, mais également du programme des travaux réalisés. Les aides sont en augmentation et peuvent atteindre jusqu'à 90% du montant des travaux.

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER AU 1^{ER} JANVIER 2024

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	supérieur à 72 400 €
par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

À titre d'exemple, un propriétaire occupant peut prétendre à deux types de parcours :

- **MaPrimeRénov' Parcours par geste** (si vous réalisez un ou plusieurs travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage...);
- **MaPrimeRénov' Parcours accompagné** (si vous projetez des travaux de rénovation d'ampleur).

Dans le cadre d'un parcours accompagné pour une rénovation d'ampleur, le pourcentage d'aide et les plafonds de dépenses éligibles sont les suivants :

MPR PARCOURS ACCOMPAGNÉ : DES AIDES À LA HAUSSE					
Désormais un maximum de 63 000 € (TMO) ou 49 000 € (MO) sans comptabiliser les aides locales					
	Plafonds des dépenses éligibles	TMO	MO	HT	SLP
2 sauts de classe	40 000 € (HT)	80% (HT)	60% (HT)	45% (HT)	30% (HT)
3 sauts de classe	55 000 € (HT)			50% (HT)	35% (HT)
4 sauts de classe ou plus	70 000 € (HT)				
Bonification sortie de passoire (avec classe D atteint à minima)				+ 10%	
Ecrêtement (TTC)		100%	80%	60%	40%

Ces aides nationales sont complétées par les aides locales suivant le tableau ci-dessous :

LES AIDES LOCALES					
Catégories de travaux	Aides de la CCDB		Aides communes de Dieulefit sur le patrimoine restauré et pour les logements très dégradés ou indignes	Aides sur la commune d'Eynaud	Aides sur la commune de la Roche et Sacré
	Lutte contre la précarité énergétique	Prime si atteinte étiquette B			
Propriétaires occupants	Prime pour installation de panneaux solaires thermiques : 500 €	Prime à l'atteinte de l'étiquette B : 2 000 €	- Prime de 10% sur 1000 € HT/m² dans la limite de 80m² - Prime création accès indépendant entre RDC commercial et logements: 5000 € - Prime accession-amélioration : 2000 €	Prime à l'atteinte de l'étiquette C : 500€	Prime pour installation de chauffe-eau ou chauffage solaire thermique: 300 €
Propriétaires bailleurs	Prime pour installation de panneaux solaires thermiques: 500 €	Prime à l'atteinte de l'étiquette B : 2 000 €	- Prime de 10% sur 1000 € HT/m² dans la limite de 80m² - Prime création accès indépendant entre RDC commercial et logements: 5000 €		Prime pour installation de chauffe-eau ou chauffage solaire thermique: 300 €

Comment bénéficier de ces aides

Face à cette complexité et afin de guider au mieux les habitants, la CCDB finance, tout ou partie, de l'intervention d'un accompagnateur France Rénov', en l'occurrence les associations SOLIHA et le CEDER.

Il vous suffit de contacter le CEDER qui est le point d'entrée unique ou de vous rendre à l'une des permanences le 1^{er} mercredi du mois à Dieulefit et 3^{ème} mercredi dans l'une des communes.

Des techniciens sont là pour vous aider dans votre projet, sa définition et le traitement du dossier de subvention.



Nous attendons vos appels au 04 75 26 22 53 !

Défi climat - Habitat
Geneviève Morenas, vice-présidente
Gaspard Lelonge, chargé de mission

RESSOURCES HUMAINES



Gaspard LELONGE PCAET DÉFI CLIMAT

Architecte de formation, Gaspard Lelonge a rejoint l'équipe de la CCDB depuis janvier 2024 après des expériences variées aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé ou le monde associatif. Il remplace Raphaël FOCHI parti fin 2022.

En tant que chargé de mission il anime et pilote la mise en œuvre du DÉFI CLIMAT qui est le Plan Climat Air Energie Territorial de la CCDB, suit et évalue les actions en matière d'habitat et coordonne la gestion des bâtiments intercommunaux en lien avec les différents services et utilisateurs.

Kenneth JENASTE Animateur ado

Kenneth Jenaste a rejoint l'équipe de la CCDB début novembre 2023, passionné de pédagogies et de jeux, KJ a passé la première partie de sa vie professionnelle à mettre en place des fonctionnements innovants pour transmettre de façon ludique les valeurs et les savoirs correspondant à son éthique et aux objectifs des diverses structures qui l'on employées (Education Nationale, Maison de quartier, ALSH, Associations issues de l'éducation populaire,...). Cette expérience hybridée à la dimension Agricole l'ont conduit dans un second temps au maraîchage et à monter une ferme pédagogique. Il met aujourd'hui son sérieux et son professionnalisme au service des ados et de la CCDB.



Victor NOIRJEAN Stagiaire PCAET - Economie

Etudiant de l'ENTPE, école de la transition écologique, et de l'Institut d'urbanisme de Lyon, Victor Noirjean a rejoint la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux pour un stage d'une durée de cinq mois début avril 2024.

Il vient réaliser un inventaire foncier des zones d'activité économiques et participer à la mise en œuvre du Défi climat, sur les projets de schéma directeur cyclable et de schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération.

LES BRÈVES





AGRICULTURE, FORÊT ET GESTION DE L'ESPACE

À TABLE C'EST LOCAL !

Le carnet de producteurs et productrices.

Donner de la visibilité aux producteurs et productrices de son territoire et les mettre en lien avec les professionnels de la restauration, les commerçants, les habitants... c'est l'objectif que s'est fixé la Communauté de Communes qui a publié, en début d'année, sur son site internet « **À TABLE C'EST LOCAL !** » : un carnet qui recense 57 producteurs et productrices de denrées alimentaires commercialisant en circuits-courts.

Carnet téléchargeable sur le site internet de la CCDB : www.ccdb26.fr/intercommunalite/projets/projet-alimentaire-territorial

Projet financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et le FEADER.

MAEC : une mesure agro-environnementale et climatique pour prévenir les incendies de forêt.

La Communauté de Communes s'associe au Parc Naturel Régional des Baronnies provençales afin de proposer aux éleveurs de Montjoux, Vesc, Roche Saint Secret-Béconne et Teyssières, une MAEC alliant pastoralisme et Défense des Forêt Contre les Incendies.

Ce dispositif est soutenu par l'Europe, l'État et la Région Auvergne Rhône-Alpes et permet d'aider financièrement des agriculteurs pour la réouverture de parcelles gagnées par la végétation et dans des secteurs en proie aux incendies.

Cette mesure vient en complément des obligations légales de débroussaillage autour du bâti et constitue plus largement une aide au pastoralisme et au maintien des paysages ouverts emblématiques du territoire.

Animation soutenue par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

CULTURE SOLIDARITÉ

« BOUGER ENSEMBLE POUR ENTREtenir LA FLAMME »

Cette année, **un parcours sur huit communes du territoire de la CCDB illustrera le thème de la semaine bleue** qui se déroulera du 30 septembre au 6 octobre 2024.

De nombreuses activités artistiques et culturelles seront proposées aux seniors tout au long de la semaine.

POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS sur le site de la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux.

DÉFI CLIMAT

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE OU MÉCANIQUE

Devant le succès du dispositif celui-ci évolue ! Avec une augmentation des primes possibles et une modulation de celles-ci suivant les ressources. En contrepartie elles se concentrent sur les vélos du quotidien au détriment des vélos de loisir.

LES AIDES POSSIBLES sont les suivantes :

- Une subvention forfaitaire de 150 € à taux plein ou 100 € à taux minoré pour l'achat d'un équipement d'électrification, vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion (hors VAE de loisirs type VTT, fatbikes et gravel), tricycle avec assistance électrique suivant conditions de ressources.
- Une subvention forfaitaire de 200 € pour l'achat d'un vélo cargo suivant conditions de ressources.
- Une subvention forfaitaire de 50€ pour un vélo mécanique neuf.

Cette prime peut se cumuler à celles de l'État et des communes (Dieulefit, Montjoux, La Bégude de Mazenc...).

Toutes les informations et formulaires sont à retrouver sur la page **Vie quotidienne / Mobilités / Aide vélos** du site de la CCDB.



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUEVABLE, SANS ARNAQUE

Vous souhaitez installer des panneaux solaires photovoltaïques chez vous ?

Les centrales villageoises de la Lance ou la société coopérative Solarcoop peuvent vous accompagner et vous conseiller gratuitement dans votre réflexion, installation, ou achat.

Plus d'informations

www.centralesvillageoisesdelalance.fr
www.solarcoop.fr

Les entreprises du territoire sont également là pour réaliser vos projets !

NOUVEAU

GESTION DES DÉCHETS

HORAIRE D'ÉTÉ EN DÉCHÈTERIE

Pour s'adapter aux fortes chaleurs, les déchèteries passent en horaire d'été, du 1^{er} juin au 31 août 2024 inclus :

À DIEULEFIT :

Du lundi au samedi de 8h à 12h.

Les mercredi, vendredi et samedi de 13h à 15h.

À BOURDEAUX :

Le jeudi de 9h à 12h.

Le samedi de 8h à 12h et de 13h à 15h.

CONTACTS

JOINDRE L'ÉQUIPE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Denis Grange
04 75 46 46 06
06 73 15 16 27
d.grange@ccdb26.fr

COMPTABILITÉ

Béatrice Berard
04 75 46 90 90
b.berard@ccdb26.fr

ACCUEIL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Angélique Javellas
04 75 46 82 33
contact@ccdb26.fr

AGRICULTURE, FORÊT GESTION DE L'ESPACE

Responsable

Christelle Harmegnies
06 73 17 35 77
c.harmegnies@ccdb26.fr

Projet Alimentaire du Territoire - PAT

Kévin Bazile
06 30 41 95 25
k.bazile@ccdb26.fr

Espaces Naturels Sensibles Montagne de Miélandre

Loïc Raspail
07 86 17 46 59
l.raspail@ccdb26.fr

DÉVELOPPEMENT ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Emilie Jungo
06 70 47 88 70
e.jungo@ccdb26.fr

GESTION DES DÉCHETS

Secrétariat

Delphine Chalvet
04 75 46 43 49
dechets@ccdb26.fr

Responsable

Johan Miran
j.miran@ccdb26.fr

Ambassadeur du tri

Spécial refus de tri

Aymeric Bernard Piekarski
07 86 13 04 79
a.bernard@ccdb26.fr
tri@ccdb26.fr

CULTURE - SOLIDARITÉS

Aurélié Gandolphe
07 87 09 20 10
a.gandolphe@ccdb26.fr

TOURISME - PATRIMOINE SPORTS NATURE

Marion Gallo
06 73 16 94 45
m.gallo@ccdb26.fr

DÉFI CLIMAT - HABITAT PLH - MOBILITÉS

(recrutement en cours)
04 75 46 46 05 - 06 78 55 79 21

ENFANCE JEUNESSE

Responsable

Noémie Clo
04 75 46 95 07
06 73 17 00 08
n.clo@ccdb26.fr

Directrice « Ferme Saint-Pol »

Florentine Oudot
04 75 46 95 06
06 73 17 95 77
f.oudot@ccdb26.fr

Ferme Saint-Pol

04 75 98 90 19
alshfermestpol@ccdb26.fr

Adjointe

Sandy Bogerd
s.bogerd@ccdb26.fr

Directrice ALSH Bourdeaux

04 75 46 95 06
06 31 48 43 24

ALSH Bourdeaux

04 75 53 01 74
alshbourdeaux@ccdb26.fr

Service Jeunesse Animatrices de proximité

04 75 46 95 08
06 70 47 34 81
jeunesse@ccdb26.fr

Espace jeunes

09 72 91 21 64
Mélanie Oger
06 45 75 03 08
m.oger@ccdb26.fr



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
SUR NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

www.ccdb26.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DIEULEFIT-BOURDEAUX

8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit
Tél. 04 75 46 82 33 | E-mail. ccpd.courrier@orange.fr

